



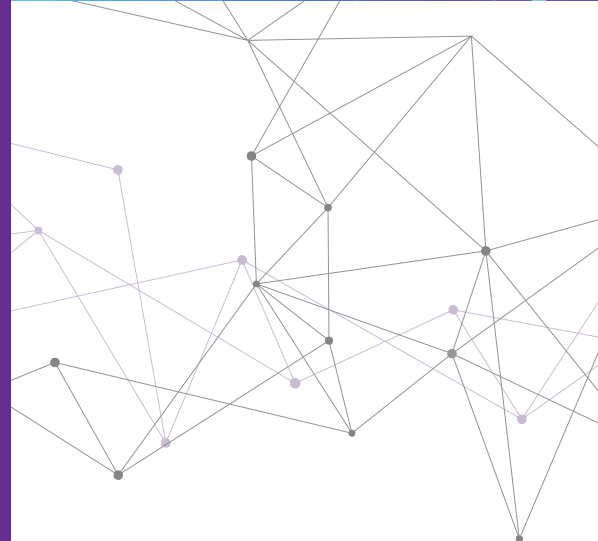
Comment les jeunes adultes se protègent-ils contre la cybervictimisation?

Examen des mesures de protection actuellement utilisées par les jeunes adultes au Canada



Introduction

De **nouvelles données** sont disponibles sur l'utilisation de **mesures de protection** contre la **cybervictimation** chez les **jeunes adultes (âgés de 18 à 29 ans)**. À l'aide des données de l'*Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés* (ESEPP) de 2018, ce produit explore la **relation entre la cybervictimation et la victimisation en personne**, ainsi que les **types de mesures de protection** utilisées par les jeunes adultes qui ont été victimes de cybervictimation.



Sécurité publique Canada s'engage à créer des documents sans obstacle. Pour recevoir cette présentation dans un format de rechange, veuillez contacter la [Division de la recherche](#).

Pour accéder à d'autres produits de la Division de la recherche, visitez la page [Publications et rapports](#) sur le site Web de Sécurité publique Canada.

Date de modification : 10-25-2024

Also available in English under the title : . How do Young Adults Protect Themselves from Cybervictimization? A review of protective measures currently used by young adults in Canada

Pour obtenir la permission de reproduire les documents de Sécurité publique Canada à des fins commerciales, ou pour obtenir de plus amples renseignements concernant les titulaires d'un droit d'auteur ou les restrictions connexes, veuillez communiquer avec :

Sécurité publique Canada, Communications
269 avenue Laurier ouest
Ottawa ON K1A 0P8
Canada

communications@ps-sp.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du Chef du Canada, représenté par les ministres de la Sécurité publique et de la Protection civile, 2025.

Numéro de catalogue : PS18-85/2025F-PDF

ISBN : 978-0-660-71286-4

Termes clés



Cybervictimisationⁱ

Peut être décrit comme un **préjudice intentionnel et répété causé par l'utilisation de la technologie**. Les personnes qui sont victimes de ces préjudices sont considérées comme des **cybervictimes**.ⁱⁱ



Mesures de protection

Mesures qu'une personne peut prendre pour **se protéger contre les dangers**. Par exemple, une cybervictime peut utiliser des mesures de protection en ligne, comme le blocage des personnes et la suppression de leur compte en ligne pour limiter le harcèlement. Les mesures de protection **ne préviennent pas nécessairement la cybervictimisation**.

Ces informations n'ont pas pour but de blâmer les victimes, mais seulement de fournir des informations sur les mesures de protection que les victimes sont parfois obligées de prendre. La prévention de la violence en ligne devrait également passer par l'actualisation des politiques, l'éducation et la mise à jour des lois qui préviennent ce type de violence.



Autochtone

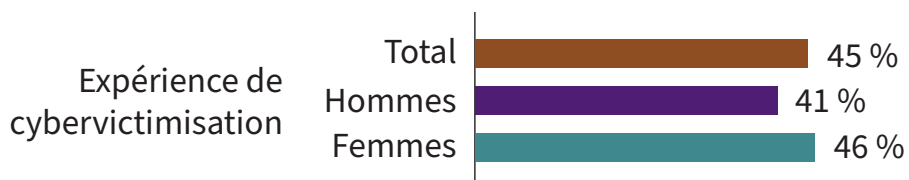
Le terme « autochtone » est utilisé pour désigner l'ensemble des **Premières nations**, des **Métis**, et des **Inuits**. Il s'agit d'une question d'enquête sur l'**identité auto-sélectionnée**.

Résultats¹

Les jeunes adultes qui ont subi une victimisation en personne, comme le harcèlement, les agressions physiques ou sexuelles et d'autres types de comportements non désirés en public, étaient également susceptibles d'être des cybervictimes.ⁱⁱⁱ

Figure 1 : Expériences de la cybervictimisation chez les jeunes adultes âgés de 18 à 29 ans, selon la victimisation en personne au cours des 12 derniers mois, et le genre, 2018^{iv}

S'est senti en danger ou mal à l'aise en public

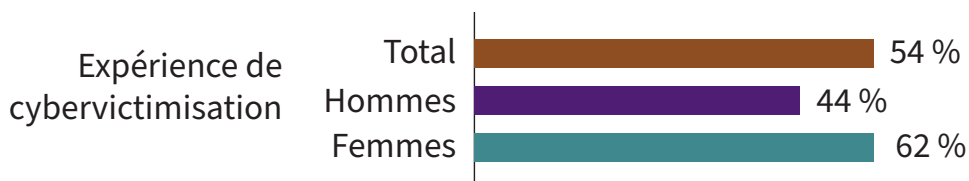


A été harcelé



Agression physique/sexuelle vécue

Un incident



Deux incidents ou plus



¹ Les données décrites ci-dessous sont basées sur des observations, ce qui signifie qu'aucun test statistique n'a été effectué. Toutes les interprétations sont basées sur les pourcentages indiqués. [Retour au texte.](#)

Les jeunes adultes utilisent différents types de mesures pour se protéger contre la cybervictimisation et la victimisation en personne.

Voici des exemples de **stratégies en ligne** contre la cybervictimisation :

- bloquer des personnes;
- limiter l'utilisation d'Internet; ou
- en supprimant sa présence sur Internet.^v

Voici des exemples de **stratégies** contre la **victimisation physique** :

- transporter quelque chose pour se protéger (p. ex., sifflet, couteau, vaporisateur de poivre);
- vérifier le siège arrière pour y déceler des intrus avant de monter dans une voiture;
- planifier un trajet sécuritaire;
- rester à la maison par crainte de sortir seul; ou
- verrouiller les portes et les fenêtres à la maison.^{vi}

Les jeunes adultes se sont souvent **retirés des médias sociaux** ou ont limité leurs activités en ligne en réponse à la cybervictimisation.^{vii}

22 %

des jeunes adultes ont dit avoir **bloqué des personnes** sur Internet en raison du harcèlement;

13 %

ont dit avoir **restreint leur accès à Internet** pour se protéger contre le harcèlement;

3 %

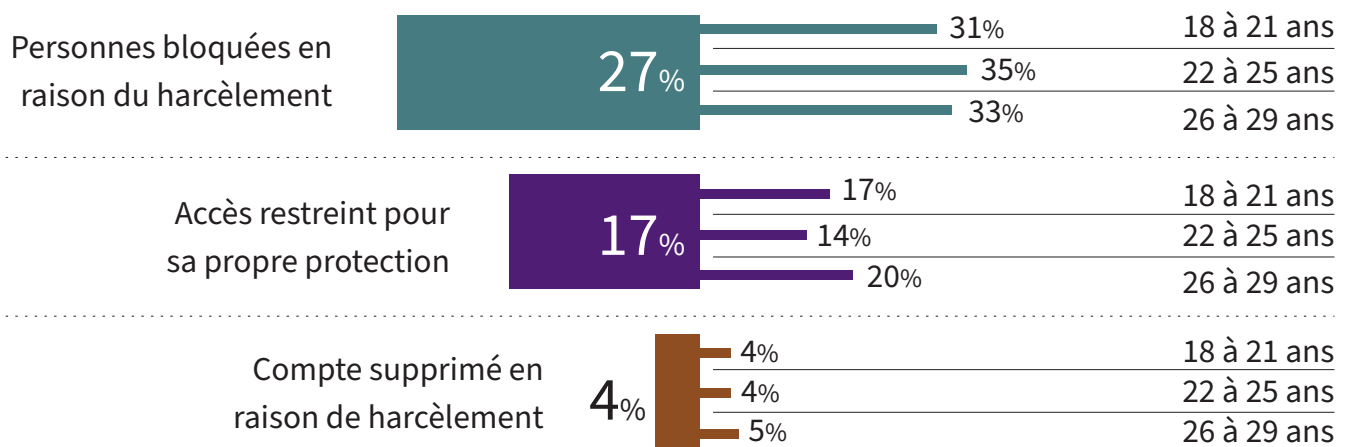
ont dit avoir **supprimé leur compte en ligne** en raison du harcèlement.

Les jeunes femmes étaient plus de deux fois plus susceptibles que les jeunes hommes de bloquer les gens en raison du harcèlement.^{viii}

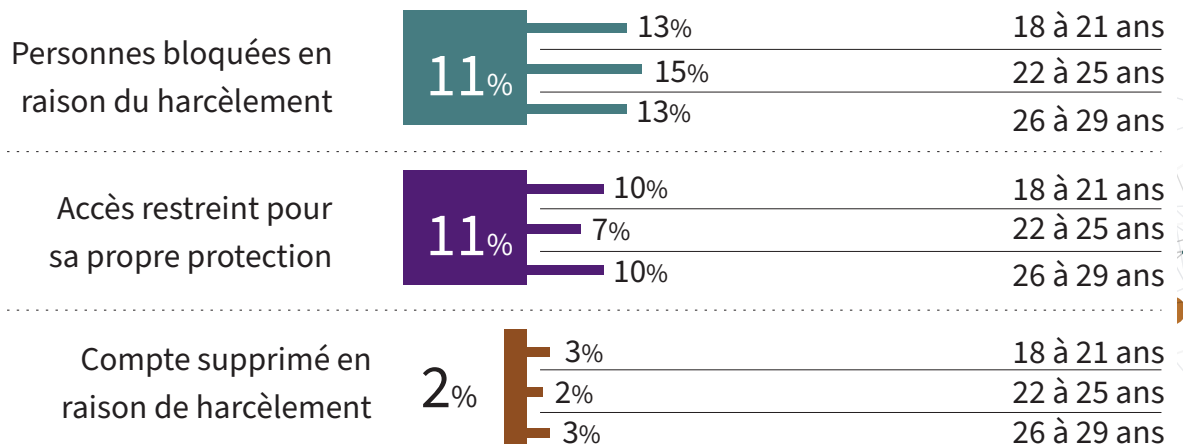
Dans tous les groupes d'âge, les jeunes femmes sont plus susceptibles d'utiliser tous les mesures de protection en ligne que les jeunes hommes...^{ix}

Figure 2 : Utilisation de mesures de protection en ligne par les jeunes adultes de 18 à 29 ans, selon le sexe et le groupe d'âge, 2018^x

Femmes



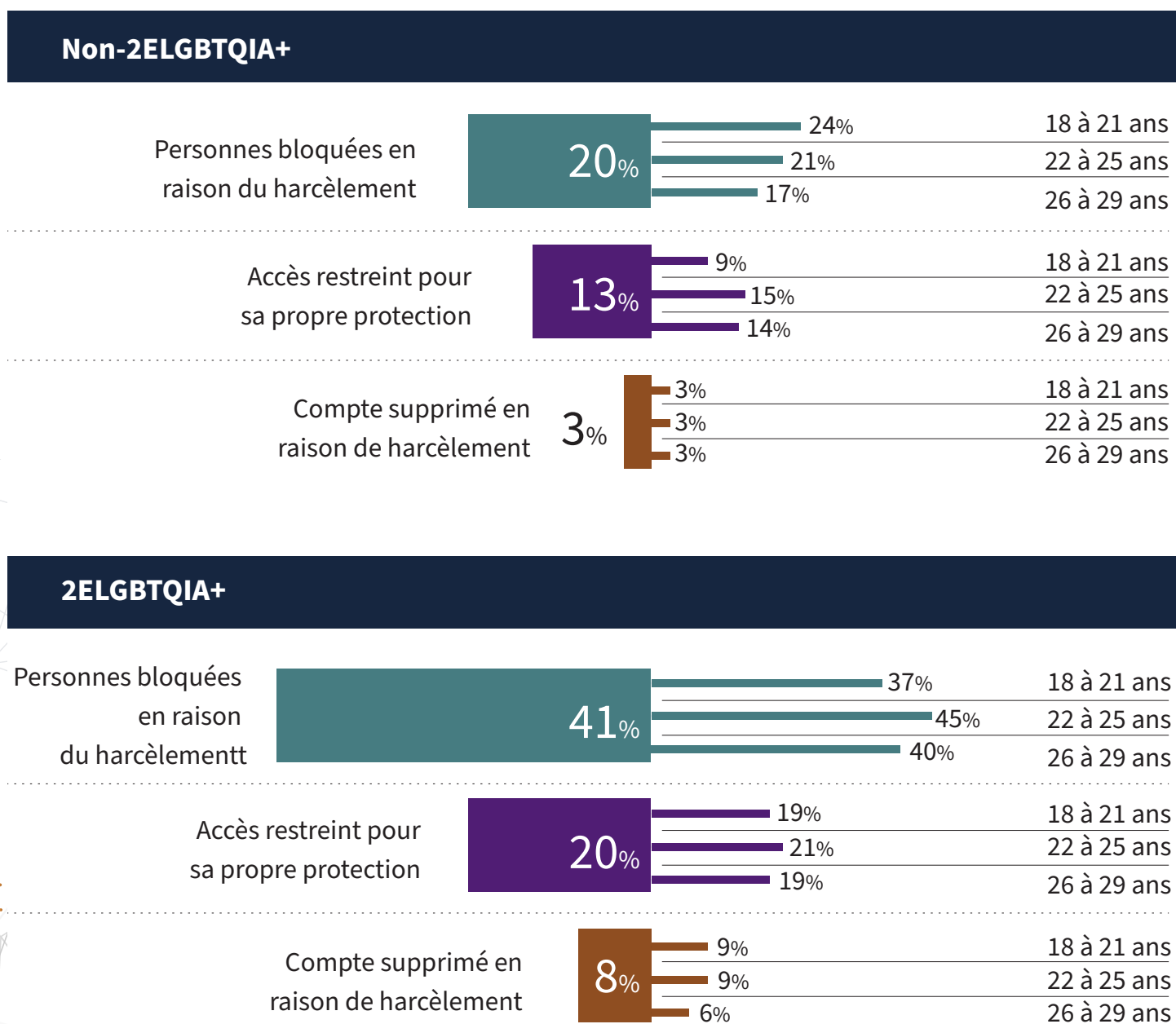
Hommes



Les jeunes adultes 2ELGBTQIA+ étaient plus susceptibles d'utiliser tous les types de mesures de protection en ligne que leurs homologues non 2ELGBTQIA+. Dans tous les groupes d'âge, les jeunes adultes 2ELGBTQIA+ étaient également deux fois plus susceptibles que leurs homologues non 2SLGBTQIA+ de signaler qu'ils bloquaient des personnes en raison du harcèlement.^{xi}

Les jeunes adultes 2ELGBTQIA+ âgés de 18 à 21 ans et de 22 à 25 ans étaient autour de **trois fois plus susceptibles** que leurs homologues non 2ELGBTQIA+ de **supprimer leur compte en ligne** en raison du harcèlement.

Figure 3 : Utilisation de mesures de protection en ligne par les jeunes adultes de 18 à 29 ans, selon le sexe et le groupe d'âge, 2018^{xii}



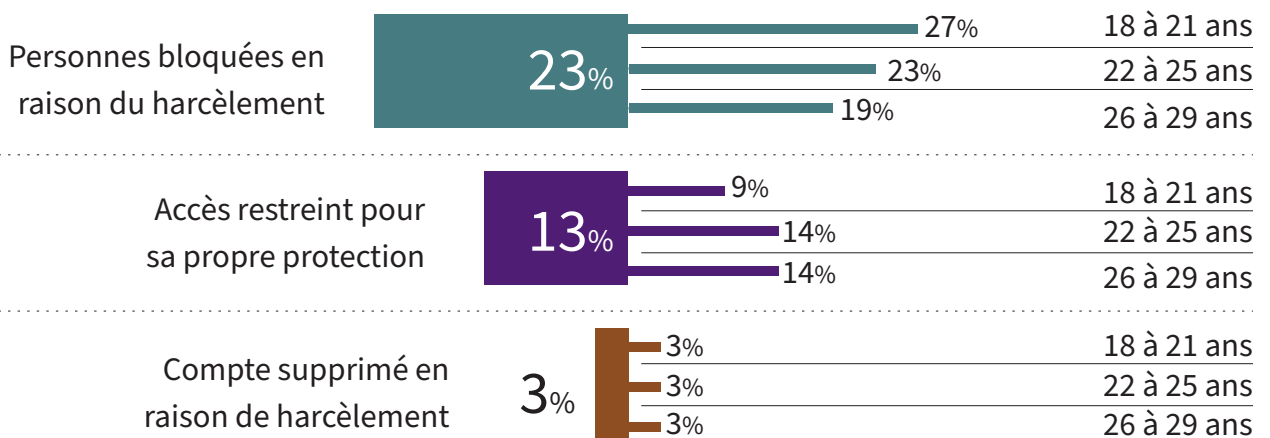
Les jeunes adultes autochtones étaient plus susceptibles d'utiliser tous les types de mesures de protection en ligne que leurs homologues non autochtones^{xiii}

Dans l'ensemble, les jeunes adultes autochtones étaient trois fois plus susceptibles que leurs homologues non autochtones de signaler la suppression de leur compte en ligne en raison du harcèlement.

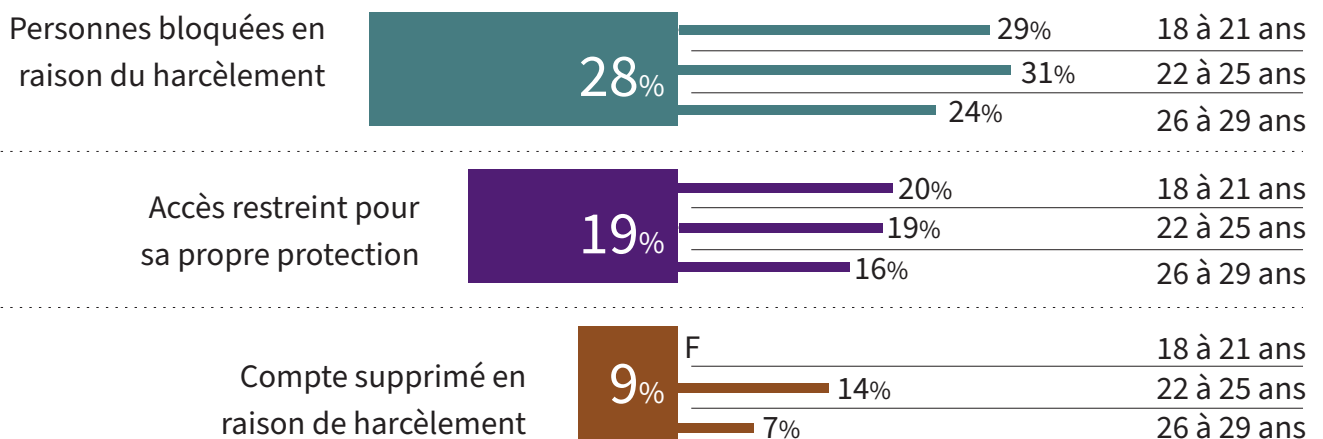
Les jeunes adultes autochtones de 18 à 21 ans étaient deux fois plus susceptibles que leurs homologues non autochtones de restreindre leur propre accès pour se protéger.

Figure 4 : Utilisation de mesures de protection en ligne par les jeunes adultes de 18 à 29 ans, selon l'identité autochtone et le groupe d'âge, 2018^{xiv}

Non Autochtones



Autochtones



F = trop peu fiable pour être publié

Conclusion

Les mesures de protection peuvent aider à protéger les victimes de cyberintimidation contre une augmentation du harcèlement, mais elles n'empêchent pas la cybervictimisation. Des **recherches supplémentaires** sur l'**efficacité** des différentes **mesures de protection** sont nécessaires pour mieux comprendre quelles stratégies peuvent protéger les jeunes adultes contre les cyberattaques.

Bibliographie

- ⁱ L'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) de 2018 a exploré les expériences des Canadiens au sujet de leurs expériences personnelles à la maison et en milieu de travail, dans les espaces publics et en ligne. Le contenu du sondage comprenait des questions sur les comportements inappropriés en ligne observés lors de l'utilisation d'un téléphone portable ou d'un smartphone, l'incident le plus grave qui est survenu en ligne lors de l'utilisation d'un de ces appareils, les auteurs de ces incidents et les conséquences qui en découlent. [Retour au texte.](#)
- ⁱⁱ Maxwell, E., Khanna, N. et Craig, W. (2022). [Examen des populations clés dans le contexte de la mise en œuvre d'initiatives de prévention et d'intervention en matière de cyberintimidation. Analyse documentaire sur le rôle de la famille.](#) Sécurité publique Canada. [Retour au texte.](#)
- ⁱⁱⁱ Hango, D. (2023). [Les préjudices subis en ligne par les jeunes et les jeunes adultes : la prévalence et la nature de la cybervictimisation.](#) Statistique Canada. Et [ESG, ESEPP]. [Retour au texte.](#)
- ^{iv} Hango, D. (2023). [Les préjudices subis en ligne par les jeunes et les jeunes adultes : la prévalence et la nature de la cybervictimisation.](#) Statistique Canada. [Retour au texte.](#)
- ^v Hango, D. (2023). [Les préjudices subis en ligne par les jeunes et les jeunes adultes : la prévalence et la nature de la cybervictimisation.](#) Statistique Canada. [Retour au texte.](#)
- ^{vi} Tableau supplémentaire no9 de StatCan. [Retour au texte.](#)
- ^{vii} Hango, D. (2023). [Les préjudices subis en ligne par les jeunes et les jeunes adultes : la prévalence et la nature de la cybervictimisation.](#) Statistique Canada. [Retour au texte.](#)
- ^{viii} Hango, D. (2023). [Les préjudices subis en ligne par les jeunes et les jeunes adultes : la prévalence et la nature de la cybervictimisation.](#) Statistique Canada. [Retour au texte.](#)
- ^{ix} Hango, D. (2023). [Les préjudices subis en ligne par les jeunes et les jeunes adultes : la prévalence et la nature de la cybervictimisation.](#) Statistique Canada. [Retour au texte.](#)
- ^x Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés, 2018. [Retour au texte.](#)
- ^{xi} Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés, 2018. [Retour au texte.](#)
- ^{xii} Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés, 2018. [Retour au texte.](#)
- ^{xiii} Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés, 2018. [Retour au texte.](#)
- ^{xiv} Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés, 2018. [Retour au texte.](#)